

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN

États financiers

31 décembre 2025

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	3 - 4
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	5
Évolution des actifs nets	6
Résultats	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 12
ANNEXE I	13

Amstutz Inc.

Comptables Professionnels Agréés

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de
CAMP FAMILIAL ST-URBAIN

Opinion avec réserve - Nous avons effectué l'audit des états financiers de CAMP FAMILIAL ST-URBAIN (l'organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025 et l'état des résultats, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences au problème décrit dans la section "**Fondement de l'opinion avec réserve**" de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve - Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratif, l'organisme reçoit des apports pour financer ses activités pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit des produits de cette nature s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme, et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des apports reçus, du résultat net et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2025 et 2024, des actifs courants au 31 décembre 2025 et 2024, et des actifs nets au 1er janvier et 31 décembre 2025 et 2024. Notre opinion d'audit a été modifiée au 31 décembre 2024 en fonction de cette limite.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers - La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers - Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci

résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Par R. Amstutz CPA auditeur
Le 26 mars 2026
Montréal, Québec
Permis No: A105202

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN
BILAN
au 31 décembre 2025

	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	651 230 \$	515 762 \$
Débiteurs (note 3)	105 109	108 600
Frais payés d'avance	<u>10 675</u>	<u>11 624</u>
	767 014	635 986
 IMMOBILISATIONS (note 4)	 <u>208 750</u>	 <u>208 929</u>
	<u><u>975 764</u></u> \$	<u><u>844 915</u></u> \$
 PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	<u>55 596</u> \$	<u>32 659</u> \$
	55 596	32 659
 APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 6)	 <u>33 987</u>	 <u>35 403</u>
	<u>89 583</u>	<u>68 062</u>
 ACTIFS NETS		
AFFECTÉS		
Investis en immobilisations	174 763	173 526
Fonds grevés d'affectations d'origine interne (note 7)	495 000	90 000
 NON AFFECTÉS	 <u>216 418</u>	 <u>513 327</u>
	<u>886 181</u>	<u>776 853</u>
	<u><u>975 764</u></u> \$	<u><u>844 915</u></u> \$
 AU NOM DU CONSEIL		
, administrateur		
, administrateur		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
exercice terminé le 31 décembre 2025

	<u>Affectés</u>			<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
	<u>Investis en immobi- lisations</u>	<u>Fonds grevés d'affecta- tions d'origine interne (note 7)</u>	<u>Non Affectés</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Solde au début	173 526 \$	90 000 \$	513 327 \$	776 853 \$	625 518 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	109 328	109 328	151 335
Acquisition d'immobilisations	28 533	-	(28 533)	-	-
Augmentation des fonds grevés	-	405 000	(405 000)	-	-
Amortissement des immobilisations	(28 712)	-	28 712	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>1 416</u>	<u>-</u>	<u>(1 416)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>174 763 \$</u>	<u>495 000 \$</u>	<u>216 418 \$</u>	<u>886 181 \$</u>	<u>776 853 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN
RÉSULTATS
exercice terminé le 31 décembre 2025

	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
PRODUITS		
Séjours des campeurs	448 298 \$	435 037 \$
Séjours hors saison	-	24 746
Subventions - annexe I	400 464	368 395
Centraide	200 850	198 000
Vente promotionnelle, auto-financement et dons	69 876	59 496
Intérêts	12 333	10 318
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>1 416</u>	<u>1 475</u>
	<u>1 133 237</u>	<u>1 097 467</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	548 904	535 595
Alimentation	134 724	115 680
Entretien et réparations - Terrains et immeubles	56 071	75 627
Entretien et réparations du matériel	49 602	24 710
Matériel de plage, d'animation et d'infirmierie	34 871	36 327
Chauffage et électricité	34 580	28 242
Honoraires professionnels	33 744	15 059
Amortissement	28 712	29 528
Assurances	24 778	22 144
Taxes et permis	17 934	13 318
Publicité et représentation	13 772	13 526
Abonnements et cotisations	8 722	8 672
Intérêts et frais bancaires	8 011	7 093
Frais de bureau	7 361	4 209
Entretien et réparations du matériel roulant	7 012	4 188
Télécommunications	5 465	7 086
Formation	3 742	1 185
Frais de déplacement - camp	3 070	2 973
Accessoires de cuisine	1 976	90
Frais - Vie corporative	<u>858</u>	<u>880</u>
	<u>1 023 909</u>	<u>946 132</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>109 328</u></u> \$	<u><u>151 335</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN
FLUX DE TRÉSORERIE
exercice terminé le 31 décembre 2025

	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	109 328 \$	151 335 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement	28 712	29 528
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>(1 416)</u>	<u>(1 475)</u>
	136 624	179 388
VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
Débiteurs	3 491	(27 554)
Frais payés d'avance	949	53
Créditeurs	<u>22 937</u>	<u>(5 581)</u>
	<u>164 001</u>	<u>146 306</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	<u>(28 533)</u>	<u>(9 277)</u>
	<u>(28 533)</u>	<u>(9 277)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	135 468	137 029
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE au début	<u>515 762</u>	<u>378 733</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE à la fin	<u><u>651 230</u></u> \$	<u><u>515 762</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie est composé de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 décembre 2025

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 4 février 1988 et il est un organisme de charité enregistré.

L'organisme a pour mission d'assurer l'accessibilité à des vacances et loisirs en nature pour les familles défavorisées, aux groupes ethnoculturels, à ceux vivants avec des besoins particuliers et aux aînés. Le Centre de plein air offre des activités tout au long de l'année avec différents forfaits adaptés aux attentes et capacités de chacun.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Autofinancement

Les revenus des activités d'autofinancement sont constatés lorsque les services sont rendus ou lorsque les événements ont lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux indiqués comme suit:

Terrains et immeubles	5%
Mobilier et agencement	20%
Matériel roulant	30%
Équipement et outillage	20%
Équipement informatique	30%

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 décembre 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
3. DÉBITEURS		
Subventions à recevoir	95 369 \$	85 771 \$
Taxes de vente à recevoir	<u>9 740</u>	<u>22 829</u>
	<u>105 109 \$</u>	<u>108 600 \$</u>

	<u>2 0 2 5</u>		<u>2 0 2 4</u>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
	\$	\$	\$	\$
4. IMMOBILISATIONS				
Terrains et immeubles	220 193	91 619	128 574	135 341
Mobilier et agencement	77 109	66 100	11 009	13 759
Matériel roulant	120 634	76 084	44 550	28 996
Équipement et outillage	178 186	153 908	24 278	30 349
Équipement informatique	<u>7 928</u>	<u>7 589</u>	<u>339</u>	<u>484</u>
	<u>604 050</u>	<u>395 300</u>	<u>208 750</u>	<u>208 929</u>

	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
5. CRÉDITEURS		
Fournisseurs et frais courus	37 212 \$	14 957 \$
Salaires et vacances à payer	18 124	17 442
Remises gouvernementales	<u>260</u>	<u>260</u>
	<u>55 596 \$</u>	<u>32 659 \$</u>

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 décembre 2025

6. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>								
<table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">Coût</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">Amortissement cumulé</td> <td colspan="2" style="text-align: right; vertical-align: bottom;">Valeur comptable nette</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">\$</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">\$</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">\$</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">\$</td> </tr> </table>	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette		\$	\$	\$	\$	<u> </u>	<u> </u>
Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette								
\$	\$	\$	\$							
Terrains et immeubles	52 522	18 535	33 987	35 403						
Équipement et outillage	<u>32 702</u>	<u>32 702</u>	<u>-</u>	<u>-</u>						
	<u>85 224</u>	<u>51 237</u>	<u>33 987</u>	<u>35 403</u>						

7. FONDS GREVÉS D’AFFECTATIONS D’ORIGINE INTERNE

Le conseil d’administration a grevé d’affectations d’origine interne des ressources totalisant 495 000\$. Cette somme est réservée comme suit:

Infrastructure (traitement des eaux usées)	250 000
Magoshan	200 000
Véhicule de maintenance	30 000
Rénovation de la chambre froide	<u>15 000</u>
	<u>495 000 \$</u>

Les fonds grevés proviennent essentiellement de produits reçus au cours de l’exercice et des exercices financiers précédents. L’organisme ne peut utiliser à d’autres fins ces montants grevés d’affectations d’origine interne sans le consentement préalable du conseil d’administration.

8. APPORTS EN BIENS ET SERVICES

L’organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu’il reçoit de nombreux bénévoles. Durant l’année 2025, plus de 50 personnes ont consacré plus de 621 heures à titre de bénévolat.

Les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l’organisme.

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 décembre 2025

9. MARGES DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit et des cartes de crédit totalisant un montant autorisé maximum de 70 000\$, au taux d'intérêt de 9,45%.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations - L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2025.

Risque de liquidité - Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

Risque de crédit - Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN
SUBVENTIONS
exercice terminé le 31 décembre 2025

ANNEXE I

	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
<u>Programmes fédéraux</u>		
Emploi et Développement social Canada		
Emplois d'été Canada	10 426 \$	20 401 \$
<u>Programmes provinciaux</u>		
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur		
Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC)	173 247	158 247
Soutien aux activités estivales	141 753	141 753
Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS)	17 377	16 628
Soutien à l'accompagnement	3 695	3 695
Association des camps du Québec (ACQ)	-	7 557
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	19 635	-
<u>Autres</u>		
Loisir et Sport Lanaudière	18 673	9 034
Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH)	2 750	-
Fondation de la faune	12 400	11 080
Société nationale des Québécoises et Québécois	<u>508</u>	<u>-</u>
	<u>400 464 \$</u>	<u>368 395 \$</u>